

LA LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES

mode d'emploi – mis à jour le 29/03/2022

L'enjeu de la démoustication

La Ville de Feyzin adhère à l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la démoustication (EID). Ainsi, chaque année, leurs agents procèdent à des campagnes de démoustication au cours des mois de mai, juin et juillet. La démoustication consiste à traiter les larves de moustiques qui se développent dans les points d'eau repérés autour des habitations et répertoriés sur des cartes. Les produits utilisés sont des produits biologiques inoffensifs pour l'homme.

Pour les particuliers, **il est obligatoire de supprimer les lieux de reproduction des moustiques**, en vertu de **l'arrêté préfectoral N°69-2017-07-13-003** :

- de ne pas laisser en extérieur d'objets abandonnés qui pourraient servir de réceptacles d'eau de pluie (jouets, seaux, ...),
- de remplir les soucoupes des pots de fleurs, les vases avec du sable humide en lieu et place de l'eau ou de les vider au moins une fois par semaine,
- d'entretenir son jardin et de ne pas laisser les déchets végétaux au sol, d'entretenir les gouttières de son habitation,
- de couvrir les réserves d'eau, tels que les récupérateurs d'eau de pluie,
- d'entretenir les équipements de traitement des eaux usées (tuyau d'aération équipé d'un grillage moustiquaire, dalles et regards fermés hermétiquement).

En cas de gêne due à la présence de moustiques, plusieurs possibilités d'actions

1. Vous avez la possibilité de demander conseil à l'Entente interdépartementale de démoustication directement via un formulaire en ligne. Leurs agents sont des spécialistes qui peuvent intervenir gratuitement dans votre jardin pour faire un diagnostic et repérer avec vous les points d'eaux stagnantes. : <https://www.eid-rhonealpes.com/contact-demande-diagnostic> / ou au **04 79 54 21 58**.

2. Un dossier complet a également été mis en ligne sur le site internet de la Ville <https://www.ville-feyzin.fr/53-zoom-sur/545-moustique-tigre-feyzin>

3. Si vous souhaitez vous doter d'un piège, voici le modèle recommandé par l'EID. Ce sont des pièges qui attirent les moustiques femelles avant la ponte. Les œufs sont pris au pièges et cela permet de réduire la population de moustiques :

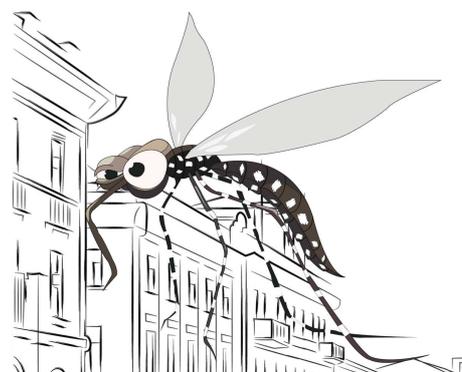
- BG-GAT de BIOGENTS qu'on trouve en magasin chez Leroy Merlin ou Jardiland

Un nouveau danger : le moustique-tigre

Depuis quelques années, le moustique tigre se développe en France. Particulièrement à son aise en milieu urbain, il est extrêmement dangereux puisqu'il peut relayer des maladies telles que la dengue, le zika ou le chikungunya après avoir piqué une personne malade.

Il va piquer principalement à l'extérieur des habitations, pendant la journée, avec un pic d'agressivité à la levée du jour et au crépuscule.

Le moustique tigre se développe surtout en zone urbaine et péri-urbaine, dans des petites quantités d'eau, et se déplace peu au cours de sa vie (100 mètres autour de son lieu de naissance). Ainsi, la destruction par tous de ses gîtes de reproduction afin de limiter les nuisances liées à ses nombreuses piqûres est essentielle.



Une question subsiste : luttemoustiquetigre@ville-feyzin.fr